

***Assistantes maternelles et micro-crèches :  
une vraie complémentarité au service de la petite enfance***

Saint-Paul, c'est 1600 naissances par an et 4800 enfants de 0 à 3 ans que leurs parents peuvent avoir besoin de faire garder.

Les structures collectives proposent actuellement aux familles 200 places. Nous voulons créer progressivement 500 places supplémentaires.

Il est donc clair et facile à comprendre que les lieux d'accueil collectif ne peuvent pas répondre à la demande de la plupart des parents. Et que, par conséquent, les assistantes maternelles **sont et resteront indispensables** pour répondre aux besoins des familles.

Elles le sont d'autant plus que les horaires des structures d'accueil collectif ne correspondent pas toujours à la demande des familles. Tout le monde sait que l'accueil individuel et personnalisé qu'elles proposent est aussi très apprécié en raison de sa souplesse.

À Saint-Paul, dont le territoire est très étendu, **tous les modes d'accueil des enfants peuvent et doivent coexister**. Et nous ferons tout pour qu'ils coexistent de façon harmonieuse !

Contrairement aux bavardages de ceux qui n'ont jamais été capables de construire une vraie politique pour la petite enfance quand ils étaient à la mairie, les micro-crèches ne concurrencent nullement les assistantes maternelles. Ces deux modes de garde sont complémentaires.

Les assistantes maternelles **ne perdront pas leur emploi** avec la création de micro-crèches ! C'est le contraire qui est vrai : dans de nombreux quartiers, de plus en plus de propositions viennent des familles, constituées ou pas en associations, et d'assistantes maternelles qui s'affirment comme des porteurs de projets. Les besoins sont tels que le nombre des assistantes maternelles augmentera avec la politique que nous développons pour la petite enfance, et nous mettons tout en œuvre pour promouvoir et enrichir ce métier.

Par exemple :

- le relais d'assistantes maternelles, outil municipal à leur service, a été renforcé. Ses missions ont été redéfinies pour qu'il soit entièrement au service de ces professionnelles de la petite enfance.
- des élèves-infirmières puéricultrices ont mené une action éducative sur la bientraitance.

- treize aires de jeux pour les tout-petits vont voir le jour prochainement dans différents quartiers de Saint-Paul.
- un second relais d'assistantes maternelles est programmé.
- toutes les initiatives de regroupement d'assistantes maternelles seront soutenues.
- des lieux d'accueil parents-enfants vont être créés.
- une ludothèque permettra d'égayer les journées des assistantes maternelles avec leurs petits pensionnaires!

Notre méthode : c'est le dialogue sincère et honnête. Les inquiétudes et les souhaits des assistantes maternelles sont entendus. Nous respectons nos engagements.

Comme nous l'avions dit, les candidatures de celles qui préfèrent travailler dans l'une des micro-crèches seront examinées *en priorité* : trois assistantes maternelles ont déjà été recrutées.

Au lieu de penser à nos jeunes enfants, à leurs mamans et à leurs papas, certains préfèrent colporter leurs mensonges et faire peur. Ces gens-là ne pensent qu'à eux !

Pour notre part, le Plan Petite Enfance de Saint-Paul est en route !

Il est ambitieux, à la hauteur des exigences d'une commune de plus de 100 000 habitants, à savoir :

1. S'adapter aux besoins des familles par des réponses multiples et complémentaires
2. Assurer la santé, la sécurité des enfants et des conditions propices à leur bien-être et à leur éveil
3. Offrir une accessibilité optimale et durable des structures à toutes les familles
4. Répondre aux besoins globaux à Saint-Paul en matière de petite enfance, dans une perspective de développement social local
5. Garantir une viabilité économique et une pérennité confortées par un partenariat solide et varié

Continuons à travailler ensemble pour l'objectif qui nous unit : le bien-être des Saint-Paulois !